4 décembre 2014
Elections professionnelles

Christiane
DI PAOLA

Yves
BOUTIN

Marie Laure
SOLANO

Le 4 Décembre 2014, vous êtes appelé(e)s à élire vos représentants aux Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.) locales **et** nationales, et aux Comités Techniques (C.T.) Local **et** National (Ministériel).

L'administration va très prochainement vous faire parvenir le matériel de vote (bulletins, enveloppes, professions de foi ...) ainsi qu'une note relative aux modalités de vote.

Pour les candidats FO-DGFiP 13 se présenter sur les listes des C.A.P. locales c'est défendre au mieux les intérêts relatifs à votre carrière.

Sur les listes des CAP nationales les Bouches du Rhône seront représentés par les candidatures de Véronique PECORINI (A), Marie-Laure SOLANO et Antonio GONZALES (B).

FO-DGFiP 13 présente également 20 candidats à l'élection du Comité Technique local.

Par ailleurs, F.O.-DGFiP 13 vous offre des permanences régulières sur de nombreux sites :
un problème matériel, un renseignement individuel, un conseil, une demande d'intervention... faites appel à FO !

Défendez vos revendications en votant FO

Votez FO c'est donner la priorité aux agents

Libres ! Indépendants ! Déterminés !

EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière et sont compétentes de plein exercice pour :

- les mutations au sein d'une même RAN,
- les recours en matière d'évaluation professionnelle
- les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section ***F.O.-DRFiP13*** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public.

Ce sont des femmes et des hommes ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de ***F.O.*** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats ***F.O.-DRFiP13*** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

L'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels apporte pour certains d'entre vous beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues.
Elles ne correspondent manifestement pas aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants ***F.O.-DGFiP***, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels **mais trop souvent seuls**, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1er septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par ***F.O.-DGFiP*** en discussion :

- **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction ;

- **Le « droit au retour »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;

- **Renforcer le rôle des CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement ;

- **Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.**

La Force de FO
L'INDEPENDANCE

POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

Le 4 décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local (CTL)

Le CTL est consulté sur :

- l'organisation et le fonctionnement des services,
- l'évolution des technologies et des méthodes de travail,
- la formation professionnelle
- la gestion prévisionnelle des emplois.

Depuis la première année de la fusion les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail ont été constantes.

Dans ce contexte difficile, le syndicat ***F.O.-DGFiP***, libre et indépendant, a toujours défendu les valeurs du service public et une organisation du travail respectueuse des agents.

Refusant la cogestion, ses représentants sont constamment intervenus pour que la DRFiP PACA 13 explique ses décisions, pour qu'elle prenne en compte les légitimes attentes des personnels et qu'elle reconnaisse tant leur implication dans l'exercice du service public financier et fiscal de qualité que leurs difficultés quotidiennes à l'assurer.

F.O.-DGFiP, porteur de revendications de progrès social, a toujours soutenu que les évolutions administratives ne devaient se faire au détriment ni des conditions de travail des agents ni de l'exercice des missions.

Membre d'une organisation confédérée, ***F.O.-DGFiP*** est l'interlocuteur de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur Général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de **notre Fédération des Finances**, au niveau du ministère de la Fonction Publique par l'intermédiaire de la Fédération Générale des Fonctionnaires ***FO*, première organisation dans la Fonction Publique d'Etat**, et enfin au plus haut niveau de l'Etat avec la Confédération **Force Ouvrière**.

Lors de la dernière Conférence sociale, la Confédération **F.O.** a ainsi refusé de cautionner la déclinaison du pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards de réductions de dépenses publiques et sociales sur 3 ans, autant de dangers pour le service public et la protection sociale collective. Dans ce cadre, ***F.O.*** a également condamné le transfert conséquent de la fiscalité des entreprises vers les ménages.

En votant F.O.-DGFiP :

*- **vous exigerez** des emplois pour mener à bien les missions de la DGFiP*
*- **vous défendrez** les valeurs républicaines garantes de l'égalité de traitement des citoyens*
*- **vous désignerez** des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.*

En votant F.O.-DGFiP, vous choisirez un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

En votant F.O.-DGFiP, vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat.

LE 4 DÉCEMBRE

FO la force syndicale DGFiP

VOTRE VOIX PEUT TOUT CHANGER

S. DAGNEAUX

D. MOULIN

M-L. SOLANO

F. FOESSEL

M. EVEILLE

K. SATTIARADJOU

C. LESERVOISIER

D. EYCHENNE

N. FABRIZI-MASSA

A. POULAIN

Y. HODAPP

C. GAUVRY

D. AIM

J. ZOUARI

A. MANUEL

E. MAILLE

V. PECORINI

M. ARRIGNON

A. GONZALES

Y. SBRAGGIA

A. PADOVANI

C. DI PAOLA

Y. BOUTIN

B. GAGLIONE

B. GUEBOUB

M. BALDACCHINO

A. FORAY

V. TEMMAR

J-M DUBANT

G. DRAHE

V. TURINETTO

Vos candidats à la CAP Locale N°1 des INSPECTEURS

Catherine LESERVOISIER (RFMAP)
Agathe FORAY (SIP-SIE La Ciotat)
Emilie MAILLE (T. Salon)
Michèle ARRIGNON (T. Aix hospitaliers)
Annick PADOVANI (RFMAP)
Véronique PECORINI (DRFiP)
Christian GAUVRY (T. Peyrolles)
Sabine NALIN (T. Istres)

Vos candidats à la CAP Locale N°2 des CONTRÔLEURS

David MOULIN (SIP Melle 7/10)
Yves BOUTIN (secrétaire départemental adjoint)
Gisèle DRAHE (T. Aubagne)
Antonio GONZALES (ERD d'Arles)
Andrée MANUEL (T. Arles Municipale)
Joëlle ZOUARI (SIE Melle 4/13)
Didier EYCHENNE (T.Salon)
Marie Laure SOLANO (Syndicat)
Barbara GUEBOUB (DRFiP)
Florence FOESSEL (DRFiP)
Catherine FABRE (T. Salon)
Marc BALDACCHINO (DRFiP)

Vos candidats à la CAP Locale N°3 des AGENTS ADMINISTRATIFS

Sandrine DAGNEAUX (DRFIP)
Michel EVEILLE (T. Berre)
Véronique TURINETTO (DRFiP)
Martine ALESSANDRA (SIE La Ciotat)
Brigitte GAGLIONE (T. Salon)
Yolande HODAPP (T. Aix hospitaliers)
Audrey CRUCIANI (SIP Melle 13)
Kumaradjou SATTIARADJOU (DRFiP)

Vos candidats au COMITE TECHNIQUE LOCAL

Christiane DI PAOLA (Syndicat)
Yves BOUTIN (Syndicat)
Agathe FORAY (SIP-SIE La Ciotat)
Michel EVEILLE (T. Berre)
Catherine LESERVOISIER (RFMAP)
David MOULIN (SIP Melle 7/10)
Joëlle ZOUARI (SIE Melle 4/13)
Andrée MANUEL (T. Arles Municipale)
Gisèle DRAHE (T. Aubagne)
Denis AIM (SIP Melle 11/12)

Jean Marc DUBANT (SIP Melle 5/6)
Antonio GONZALES (ERD d'Arles)
Véronique PECORINI (DRFIP)
Marie Laure SOLANO (Syndicat)
Sandrine DAGNEAUX (DRFIP)
Yves SBRAGGIA (DRFIP)
Nicole FABRIZI-MASSA (DRFIP)
Alain TUDELA (DRFIP)
Valérie TEMMAR (DRFIP)
Florence FOESSEL (DRFIP)

Vos candidats aux CAP NATIONALES

INSPECTEURS DIVISIONNAIRES

Anne POULAIN (SIP Salon)

INSPECTEURS

Véronique PECORINI (DRFIP)

CONTRÔLEURS

Marie Laure SOLANO (Syndicat)
Antonio GONZALES (ERD d'Arles)

GÉOMÈTRES

Thomas GUILLOT (CDIF Marseille Nord)

4 DECEMBRE 2014